

Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)

Apprentissage en 2 ans

L'apprentissage permet d'apprendre un métier. L'AFP s'adresse aux jeunes ou aux adultes qui ont besoin de temps pour assimiler de nouvelles matières. Il existe environ 60 métiers de niveau AFP dans presque tous les domaines professionnels.

PROGRAMME

- Formation pratique en entreprise formatrice : 4 jours par semaine
- Cours à l'école professionnelle : 1 jour par semaine
- Cours interentreprises
- Travail pratique individuel (TPI) et Travail personnel d'approfondissement (TPA)

DURÉE

2 ans

TITRES OBTENUS

Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)

ADMISSION

- 15 ans révolus. Trouver une place d'apprentissage et signer un contrat avec une entreprise formatrice. Des tests d'aptitudes peuvent être organisés.
- Pour les jeunes de moins de 20 ans : compléter le document « Soutien à votre entrée en AFP » avec l'appui du conseiller ou de la conseillère en orientation de l'école ou de la structure fréquentée.

ET APRÈS ?

- Emploi qualifié
- CFC du même domaine

VARIANTES DE LA FORMATION

- Apprentissage en formation mixte
- Apprentissage à temps partiel
- Prolongation d'apprentissage pour l'intégration (PAI+)
- Admission à l'examen de fin d'apprentissage (Article 32)
- Validation des acquis de l'expérience

PLUS D'INFORMATION

www.vd.ch/apprentissage

